

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

BE

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **TSA Téléphonie SA en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordi-
naire
3. Date de la décision: 14.12.2010
4. Echéance de préavis des créances: **03.02.2011**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
TSA Téléphonie SA en liquidation, 46, Avenue de Sévelin, Case
postale 1425, 1001 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société
se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des
actifs.

BMG Avocats
1206 Genève

05967670